

AFFAIRE N° 14

LETTRÉ de "PRISUNIC" - Offre de jouets p. Noël

Le Maire donne lecture de la lettre de PRISUNIC en date du 18 Octobre 1961.

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous allons recevoir par la Centrale d'achats PRINTEMPS-PRISUNIC, pour les fêtes de fin d'année, un grand choix de jouets de NOEL à des prix absolument imbattables.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur ce fait qu'en la matière les Grands Magasins s'adresse, pour les jouets, presque exclusivement aux grands magasins parisiens ou à leurs affiliés de Province.

Nous pouvons vous donner l'assurance que les jouets mis en vente au PRISUNIC de Saint-Denis sont les mêmes que ceux offerts à Paris et à des prix que seuls peuvent pratiquer des Organisations comme la nôtre.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements qu'il vous plaira de nous demander et, dans l'espoir que vous voudrez bien nous interroger, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués./.

Le Président-Directeur Général,  
Signé: Raymond LAWSON.

LE MAIRE. - Un journal local ayant relaté que cette question était portée à l'ordre du jour, les commerçants de la place se sont émus, mais je voulais tout simplement vous en donner connaissance.

M. REYDELLET. - Nous pourrions choisir dans les différents magasins de la place et acheter là où les prix sont les plus avantageux.

Le MAIRE. - Nous avons également reçu, par la suite, des offres de MM. SADAR et RAVATE.

Dans tous les cas, c'est une simple communication que je voulais vous faire.